

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2023. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2024!

Le personnel de l'école se joint à nous pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Bonne lecture,

Sophie Chahot et Marie-Michelle Lévesque, l'équipe de direction



DATES IMPORTANTES

Lundi 11 décembre :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert. École et service de garde fermés en raison de la grève
Vendredi 22 décembre :	Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : 13 h 55
Du 25 décembre au 5 janvier :	Congé des Fêtes
Lundi 8 janvier :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les prochaines dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public. Vous êtes les bienvenus!

- ~~11 décembre 2023~~ **18 décembre à 19 h 10**
- 26 février 2024
- 15 avril 2024
- 10 juin 2024

Si vous avez une question à adresser au conseil d'établissement, vous pouvez toujours envoyer un courriel à l'adresse suivante : CEcroisee@gmail.com.

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 22 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 22 décembre, l'école se terminera donc à 13 h 55. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à **17 h 30** pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.



PANIER DE NOËL



Entre le 29 novembre et le 7 décembre, l'école primaire de la Croisée organise une collecte de denrées non périssables. Nous vous invitons à y participer dans la mesure de vos moyens. En unissant chacune des contributions, nous pourrions permettre à plusieurs personnes de vivre un temps des Fêtes joyeux et de retrouver un peu d'espoir.



Merci à tous pour votre contribution si importante!

JOURNÉES THÉMATIQUES

Nous invitons les élèves à participer aux journées thématiques qui auront lieu à la dernière semaine avant les vacances de Noël. Voici les thèmes :

Lundi le 18 décembre : Noël chic, ça va briller ! 

Mardi le 19 décembre : Un accessoire de Noël de votre choix ou farfelu (ugly sweater)

Mercredi le 20 décembre : **On porte du rouge !**

Jeudi le 21 décembre : **On porte du vert !**

Vendredi le 22 décembre : En pyjama ! 



INFOS EN RAFALE

Grève : Il est important de consulter régulièrement vos courriels. Les communications officielles concernant la grève proviennent du centre de services scolaire. Un courriel a été envoyé le 1^{er} décembre dernier concernant la grève qui aura lieu du 8 au 14 décembre prochain. Merci d'en prendre connaissance.

Absences : Lorsque vous motivez l'absence de votre enfant, vous devez spécifier le motif : rendez-vous médical, dentiste, maladie (en spécifiant fièvre, toux ou autre) ou tout autre motif, s'il vous plaît.



Retards : Nous observons une recrudescence des retards, surtout les matins! Nous voulons vous rappeler que l'entrée sur la cour d'école se fait entre 7 h 45 et 7 h 55. N'oubliez pas de mobiliser votre enfant à prendre la bonne habitude d'arriver à l'heure, s'il est marcheur.

Stationnement pour les employés : Nous tenons à vous rappeler que le stationnement aux abords de l'école est réservé aux employés. Vous devez, en tout temps, venir déposer votre enfant via le débarcadère parent.



Patins : Pendant le temps des fêtes, pensez à faire essayer les patins de vos enfants en prévision des sorties en patins à venir en janvier prochain !

Service de garde : N'oubliez pas que les objets de la maison doivent rester à la maison. Les intervenantes au service de garde doivent fréquemment faire des interventions au niveau d'objets apportés de la maison qui créent de la chicane en fin de journée. Merci de faire le rappel à votre enfant sur ce qui peut être apporté à l'école ou non.



Objets perdus : Veuillez prendre note que la collection d'automne-hiver 2023 est très fournie à l'école de la Croisée ! Mme Anike du service de garde a gentiment placé toutes les trouvailles sur des tables situées près du secrétariat. Pensez à venir faire un petit tour d'ici la fin de l'école, avant le congé des fêtes. Si les articles ne trouvent pas preneurs d'ici là, les vêtements seront apportés à des œuvres de bienfaisance.

Exposition d'œuvres d'art : Veuillez inscrire à votre agenda la date du 6 décembre prochain, de 16 h à 18 h, afin de venir contempler les magnifiques œuvres créées de toute pièce par nos fabuleux artistes de l'école primaire de la Croisée. L'évènement produit par la Fondation de l'école de la Croisée se déroulera à la cafétéria et c'est à ce même moment que seront distribuées les certificats-cadeaux. Au plaisir de vous y voir en grand nombre! Veuillez prendre note qu'aucun parent n'est autorisé à circuler dans le reste de l'école.

Pièce de théâtre : Le 18 décembre prochain, nous aurons la chance d'accueillir la pièce de théâtre *L'étrange Noël de Monsieur Bougris*. Tous les élèves de l'école assisteront à cette pièce de Noël en matinée.

Merci de votre précieuse collaboration !

INFOS SERVICE DE GARDE

CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION PONCTUELLE

Pour tous changements en cours de journée, nous vous demandons d'aviser le service de garde avant 10 h le matin par courriel de préférence ou par message téléphonique.

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

Pour les élèves transportés par autobus ou par berline: vous recevrez tout au long de l'année une facturation au lieu d'une facture du centre de services. Vous pouvez faire un paiement plus élevé qui sera déduit à chaque mois ou bien payer votre facture tout au long de l'année.

L'état de compte est envoyé via courriel, une fois par mois. La facturation hebdomadaire inclut tous les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques. Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables. Il est préférable de faire les paiements par virement bancaire (Desjardins, Banque de Montréal ou Banque Nationale), mais les chèques et l'argent comptant sont aussi acceptés.

Date de production des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
4 décembre 2023	15 décembre	Du 6 novembre au 1er décembre (18 jours + 2 pédagogiques)
Date de production des états de compte : (À VENIR)	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
11 décembre 2023	22 décembre	Du 4 au 22 décembre (14 jours)
5 février 2024	16 février	Du 8 janvier au 2 février (18 jours+ 2 pédagogiques)

GALA DES BRAVOS

La 23^e édition du Gala des Bravos aura lieu le 21 janvier prochain, à 13 h 30, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par Éric Gauthier, cet événement familial soulignera les réussites de 87 élèves du CSSRS. Sous le thème de l'ouverture, le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets gratuitement au centre culturel, le jour de l'événement.

Gala des Bravos

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS – RELAIS O2



Les inscriptions pour le Relais O², soutenu par la Fondation pour les élèves du CSSRS, sont maintenant ouvertes!

Chaque équipe inscrite à cette course à relais doit être formée de 10 personnes, soit :

- 1 élève du primaire
- 1 élève du secondaire
- 1 membre du personnel
- 1 parent
- 6 autres coureurs

La course d'environ 55 km est divisée en dix parcours de 1,1 à 12,7 km. C'est un élève du secondaire qui amorce la course et un élève du primaire qui la termine.

Vous avez jusqu'au 13 mars 2024 pour vous inscrire. Les fonds amassés lors du Relais O2 couvriront les frais encourus par l'organisation du Relais et les profits seront versés à la Fondation pour les élèves du CSSRS. Tous les détails sur la course et l'inscription : <https://www.courirpoursedecouvrir.ca/fr/relais-o2.htm>

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Comment donner l'exemple d'une saine utilisation des écrans?

En juin 2019, la Société canadienne de pédiatrie (SCP) a émis pour la première fois des recommandations sur l'usage des écrans chez les enfants de plus de 5 ans. La SCP dit oui aux écrans, mais on mise sur une saine utilisation qui ne nuit pas aux activités scolaires, à l'activité physique, au sommeil et aux activités sociales des enfants, qui doivent être priorisées. Il est important de donner l'exemple. Voici ce que la SCP propose aux parents :

- diminuez votre utilisation des écrans en présence de vos enfants;

Plus d'informations : <https://bit.ly/3sAwTL1> ou <https://bit.ly/3QFIku7>

RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en **mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile**, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a une suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 8 janvier 2024 pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 9 janvier 2024. Nous serons le jour 8.

Joyeux temps des Fêtes!

